



Semestriel d'information du S.I. Hombourg, N°30, été 2021, 15<sup>ème</sup> année ; Ed. resp : Albert Stassen, rue Laschet, 8, 4852 Hombourg

# Kermesse à Hombourg

24-25,26,27 juillet 2021

S A M E D I 24 J U I L L E T

-19h30 6<sup>ème</sup> Grand Jogging de Hombourg pour adultes, 7,8km

(inscription, 6 € dès 18h30, salle St Brice info [www.stbrice.be](http://www.stbrice.be)) Suite aux mesures Covid, pas de douche, pas de course enfants, départs par vagues de 100 coureurs, suivi de la distribution des prix, ambiance conviviale.

Salle St Brice Org. Jeunesse B

D I M A N C H E 25 J U I L L E T

-9h30 Grand-Messe suivie de la Procession vers Hindel avec groupes d'enfants costumés de symboles religieux, animation par la **Royale Harmonie St Joseph** et la Chorale Ste Cécile, rehaussée par la présence du **Roy du Tir de la Sté Royale de Tir St Brice** et des délégations des sociétés.

-11h30 Bénédiction finale de la Procession devant l'église puis,

-11h40 Te Deum des Fêtes nationale et locale, en présence des Autorités et du **Roy du Tir 2019**

-12h Défilés des harmonies et sociétés vers le Monument aux morts des 2 guerres puis réception des associations par l'administration communale à l'école.

-12h15 **PRELUDE DE KERMESSA** au PUB Grain d'Orge ; ambiance assurée par la R. Harmonie l'Union Musicale

-12h15 **ANIMATION MUSICALE** par l'Harmonie St Joseph, bar et pains saucisses. (chapiteau à l'église)

-17h30 Ouverture de la Fête foraine : nombreuses attractions dont le Casse-bouteille du Patro, le jeu du clou de la Commission des jeunes de l'A.C (dimanche, lundi et mardi)

20h30 (sur la placette) Danse du camp 2021 par les animateurs et animatrices du Patro

En soirée fête foraine et ambiance de kermesse sous les chapiteaux .

L U N D I 26 J U I L L E T

-10h30 Grand-Messe de la **Sté Royale de tir St Brice** pour ses membres vivants et défunts

-Visite des tombes. **Frühschoppen** et lunch au Pub Grain d'Orge

-17h30 **JEUX POPULAIRES** au chapiteau à l'église- ; org. Jeunesse J

-19h **DEFILE** & à 19h30 **AUBADE MUSICALE** de la **Royale Harmonie St Joseph** sous le chapiteau.

-de 21 h à 1 h du matin **BAR MUSICAL DES JOUPS** animation de l'Harmonie St Joseph et musiques variées au chapiteau Entrée gratuite org. Jeunesse J

M A R D I 27 J U I L L E T

-10h30 Grand-Messe des Sociétés locales en présence du **Roy du Tir 2019** puis défilés des sociétés

-11h15 **Frühschoppen** & brunch offert par le **Cochon embouteillé** aux membres de la Société et de l'Harmonie Saint Joseph ainsi qu'à leurs sympathisants

- 18h **JEUX POPULAIRES** sur la placette (ou à l'école en cas de pluie) ( Jeunesse B)

- animation musicale de clôture (pub Grain d'Orge)

## KERMESSE DEGUSTATIVE :

-du samedi au lundi, restauration au Cochon embouteillé, menu ordinaire vendredi et samedi, (fermé mardi) menu kermesse et bar à vin dès le dimanche soir

-Tous les soirs dégustations de bières et autres boissons au Pub Grain d'orge et chapiteau devant le pub.

-du samedi au mardi : la friterie Rox avec dégustation possible sous son chapiteau couvert.

-le dimanche midi et le lundi soir : dégustation de boissons et pains saucisses au chapiteau St Joseph près de l'église.

-du dimanche au mardi, dégustation de boissons au chapiteau du Patro près du Casse-bouteilles »

-du dimanche au mardi : Dégustation de bières au chapiteau de la commission des jeunes de l'AC ( jeu du clou)

La kermesse est organisée, sous le patronage du Syndicat d'Initiative de Hombourg par la Sté R. de Tir St Brice, la Jeunesse B, la R. Harmonie l'Union Musicale, la Sté St Joseph, la Jeunesse J et la R. Harmonie St Joseph, Le Pub Grain d'Orge, les mouvements paroissiaux et la Chorale Ste Cécile pour la procession, les Patros, la JRC, L'AC Hombourg et la commission des jeunes de l'AC .

Voilà déjà le 3<sup>ème</sup> éditorial du Hombourg-news sous régime « Covid 19 » avec tous ses aléas, ses restrictions et surtout **l'anéantissement de la vie associative pendant déjà un an et demi.**

Un Noël 2020 confiné en petit comité, pas de concert de l'harmonie St Joseph en janvier, pas de carnaval, pas de théâtre en patois, pas de théâtre JRC (dont l'équipe devait pourtant fêter son cinquantenaire en avril 2021) pas de fête de gymnastique, ni de fête alsacienne, pas de fête de la St Joseph, report des communions 2020 (qui ont eu lieu le 27 juin) et des professions de foi 2021 prévues en septembre comme les premières communions 2021)

Des messes avec 15 personnes jusqu'à la mi-juin, pas de réunions des sociétés ou alors en vidéo-conférence, bref la morosité et l'ennui pour beaucoup. Seule la **découverte de nos chemins et sentiers** a connu un engouement sans précédent comme partout ailleurs puisque c'était un des rares loisirs encore possibles.

Heureusement ces sentiers s'améliorent sans cesse.



Un exemple à l'ancien tunnel de la Laschet où le sentier serpente dans le talus de l'ancienne voie ferrée est désormais sécurisé à l'aide de rambarde par la commune et le RSI3 Frontières avec l'OTCP.

Grâce à la **vaccination**, et à une meilleure maîtrise de la pandémie, les mesures ont pu être allégées en juin. Le culte a repris à la mi-juin comme en 2020, le camp des patros a lieu à Bastogne, la kermesse sans soirée dansante et avec des restrictions pour les activités avec repas, aura bien lieu, (voir p.1) les activités d'automne aussi, (barbecue du foot, relance patro, autocross, journée JRC etc... s'il n'y a pas de nouveau confinement (c'est la raison des nombreux ??? dans l'agenda du second semestre dans ce numéro.

Pourtant la vie continue. Des **figures marquantes nous ont quittés** durant ce semestre : l'agriculteur le

plus connu du Pays de Herve, Vital Laschet, le président d'honneur de l'harmonie St Joseph Marcel Frisschen, l'éphémère centenaire de Hombourg, Angeline Dessouroux-Loozen (voir article) et d'autres moins connus mais aussi attachants pour ceux et celles qui les connaissaient.

Pour le reste, ce numéro de Hombourg News retrace **un pan de l'histoire de l'école de Hombourg (de 1884 à 1975)** l'essor des **activités viticoles** à Hombourg, un agenda plein de ??, le calendrier de la société de gymnastique...

Bonne lecture à tous malgré ces temps toujours déprimants liés au Covid 19.

Gageons déjà que l'année 2022 sera meilleure avec notamment le cinquantenaire de l'équipe Théâtrale JRC en avril et le centenaire de la Royale Harmonie St Joseph en octobre.

A Stassen, président du S.I. Hombourg

## SOMMAIRE HOMBOURG NEWS N° 30, été 2021

p.1 Programme de la kermesse 2021 24 au 27 juillet

P 2 Editorial, éphémérides et sommaire

P 3 Domaine viticole des 13, et de Vins du Pays de Herve

P 4 à 8, Histoire de l'école de Hombourg (2<sup>ème</sup> partie (de 1884 à 1975)

P9 Une centenaire éphémère à Hombourg : Angeline Dessouroux-Loozen (1921-2021)

P10 -11 Circuit court pour acheter de la farine panifiable de qualité (Moulin du Val Dieu à la Gulpen)

P 12 agenda du 2<sup>ème</sup> semestre avec des ???

P 13 Inauguration du RAVeL Aubel-Hombourg & Cheval Blanc-3 Bornes

P13 QR code et vidéos pour le Remember Museum de Clermont. Un travail de pérennisation du musée par un Hombourgeois.

P 14 programme du 2<sup>ème</sup> semestre de la société de gymnastique « La Flèche bleue ».

## «Domaine des 13 » , une nouvelle coopérative viticole à Hombourg



Ce 1er et 2 mai 2021 est né sur le flanc sud du Schaesberg, jusque presque aux pieds de la croix JRC sur la colline, un nouveau domaine viticole de 9000 plans de vignes plantés par une nouvelle coopérative viticole, dénommée « Domaine des 13 ».

C'est notre « Play » brasseur qui a conçu le projet en achetant ce coteau plein sud de 3 ha, en sondant plusieurs de ses amis et connaissances afin d'y réaliser une coopérative viticole. Il a pu convaincre 12 autres personnes de la pertinence du projet afin qu'ils s'y lancent avec lui. D'où le nom « Domaine des 13 ». Qui seront les 13 actionnaires.

Au niveau des cépages, ils ont opté pour deux blancs Chardonnay et pinot gris ainsi que trois de rouge : pinot noir, Gamay et Zweigelt. Après analyse de sol, ils ont pu

considérer que les dits cépages sont parfaitement appropriés pour le sol-argilo-calcaire de notre Schaesberg.

Les 13 sont pour la plupart des Hombourgeois : Sur la photo ci-dessus, derrière les masques covid on peut voir Benoit, Arnaud, Vivian et Jean-Claude Johnen, Jean-Pierre Toussaint, Michel Belboom, Morgan Brasseur, Michel Dejalle, Samuel Heusschen, Damien Lahaye, Benoit Gubbels, Luc Van Leendert, Alain Weickmans

A.S

---

## La coopérative « Vin du Pays de Herve » vient de mettre en bouteilles ses deux premiers vins.

Lancée en 2017, la coopérative « Vin du Pays de Herve » forte de 600 coopérateurs et 40.000 pieds de vignes, situés à Aubel, Hombourg (l'autre partie du Schaesberg, Montzen, Thimister a mis en bouteille ses deux premiers vins (chai à Montzen-TeBerg) après ses premières vendanges en 2020 pour 2000 bouteilles.

Lorsque la production sera complète ce devrait en être 40.000. Les coopérateurs ont évidemment pris option sur les bouteilles pour les nouveaux partenaires afin de renforcer le capital. A.S.

---

## SA. CASTLE O WINERY (Cédric Locht) à Berlieren

Le vin « Château de Berlieren » (1 ha) est produit par la S.A Castle O Winery dans le cadre de l'exploitation des vignes et de l'aménagement du futur hôtel de Berlieren et d'autres projets dans ce domaine très visité sur la toile.

# HISTOIRE DE L'ÉCOLE DE HOMBOURG Partie 2,

Voir partie 1 dans Hombourg News N°25 (décembre 2018) pp 5 & 6

Durant la première partie de cette chronique consacrée à l'école de Hombourg de jadis, ce fut essentiellement la période jusqu'à la guerre scolaire de 1879-1884 qui fut abordée.

## **1 A l'époque de « Knitte Lowike »(1884-1895)**

Au lendemain de la guerre scolaire, les enfants retrouvèrent l'école communale du sieur Crahay tandis qu'à l'école des filles, Mme Schwartz fut remplacée par Mlle Teller de Baelen qui devint en 1895 Mme Duyckaerts mais elle fut remplacée la même année pour raison de maladie par une intérimaire, Mlle Cassalette de Verviers qui devint titulaire à la pension de Mme Duyckaerts en 1897.

A l'école des garçons éclatait en même temps le scandale Crahay. En séance du 29 mars 1895, le conseil communal révoque l'instituteur Louis Crahay, surnommé par les habitants « Knitte Lowike » (= « petit Louis de craie »)

Depuis un certain temps déjà, il y avait des réclamations contre cet instituteur. Il était accusé de paresse et de négligence. On critiquait aussi sa conduite et sa moralité.

Dans sa séance du 5/9.1894, le conseil communal constate qu'après toutes les observations qu'il a reçues, l'instituteur, Mr Crahay, ne s'est absolument pas amélioré et qu'il continue comme précédemment et même plus grave encore, de persister dans sa paresse et sa négligence. Il donne à l'intéressé un mois pour se procurer une nouvelle place. Il devra fournir les preuves qu'il a fait des démarches pour l'obtention d'une nouvelle position.

Le 5 octobre 1894 M Crahay annonce qu'il a fait le 29 septembre une demande à Monsieur le Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique pour passer dans une section préparatoire de l'école moyenne. Le conseil demande à Mr le Sénateur Simoinis et à Mr le Député Loslever d'intervenir auprès du ministre afin que Mr Crahay obtienne satisfaction.

En février 1895, aucune suite n'était intervenue. Les représentants ont-ils fait les démarches ? N'ont-ils pas trouvé étrange que la commune veuille se débarrasser de l'instituteur ? Chose qui n'était certes pas sans raison. En tout cas, la population commence à en avoir assez. Et les séances de charivari commencent et continuent. A tel point que le conseil communal en sa séance du 26 février 1895 doit s'en occuper.

Et c'est en ces termes que l'affaire est discutée en séance : « *Un membre du conseil fait connaître que ce tapage existe par suite de la rumeur publique que l'instituteur Mr Crahay aurait agi contrairement à la moralité et à la bonne conduite et que la police serait incapable d'arrêter le public, si le contraire n'est pas prouvé ; par conséquent, il propose une enquête par Mr l'inspecteur de l'instruction de la province et du canton pour s'assurer sur le fait dont il s'agit, soit concernant la manière*

*d'instruire, soit concernant la moralité et conduite du susdit Crahay et ce à bref délai ».*

Le 6 mars 1895, le conseil siège en l'absence du bourgmestre Mr Franssen (grand-père de l'instituteur Crahay). La délibération dit : « *De l'enquête ordonnée par le conseil et tenue par le collège échevinal le 5 mars, il résulte que sur 50 pères de famille qui ont été convoqués à l'enquête, 40 ont répondu à l'invitation. De ce nombre, deux déclarent être satisfaits de l'instruction donnée par l'instituteur. Les 38 autres déclarent qu'ils ne sont nullement satisfaits de l'enseignement du sieur Crahay, que leurs enfants n'apprennent rien en classe, qu'au bout de 3-4 ans de fréquentation de l'école primaire, ils ne savent ni lire ni écrire convenablement. Plusieurs parents déclarent que l'instituteur s'est permis de battre leurs enfants ; une veuve dit qu'elle a été obligée de consulter un médecin à la suite des coups que l'instituteur avait administré à son enfant dont le bras était devenu tout veiné. Un père déclare qu'un jour son fils lui est revenu de la classe tout ensanglanté à la suite de coups que l'instituteur lui avait donnés ».*

Après plusieurs « attendus » dont entre autre celui-ci : « *attendu que Mr Crahay est l'objet d'un charivari de presque toute la population de la commune, le sieur Crahay est révoqué de ses fonctions d'instituteur »...*

Le Gouvernement provincial n'approuva pas cette décision parce qu'elle n'avait pas été prise à huis-clos (les questions de personne ne peuvent être traitées en séance publique). Le 29 mars, une nouvelle séance du conseil à huis-clos confirma la décision du 7 mars.

Il est à noter que le sieur Crahay avait déjà été révoqué une première fois le 18 mars 1892, décision approuvée par la députation permanente le 23 mars. Toutefois, à ce moment, Mr Crahay semblait avoir fait amende honorable et avait promis de se corriger ; c'est pourquoi il avait été réintégré.

Le 24 mai 1895, M. Crahay adresse une lettre de démission à la commune en demandant d'accepter cette démission et d'annuler la révocation (la révocation faisant perdre le droit à la pension). La démission est acceptée et la révocation retirée. Mf Crahay a la faculté de cesser ses fonctions de suite et devra quitter la maison le 1<sup>er</sup> juin.

Le charivari des Hombourgeois en l'honneur de M Crahay était infernal. Le vacarme s'entendait dans les localités environnantes. Un jour, on déposa sur le seuil de l'instituteur un bébé dont il aurait été le père et dont la mère était une jeune fille d'environ 16 ans. (Mr Crahay était marié). C'est surtout cette affaire qui avait déclenché le courroux des Hombourgeois.

## 2 A l'époque de Mr. Muller (Chef d'école à Hombourg de 1895 à 1912)

Le 26 juin 1895, un remplaçant provisoire est nommé, Mr Muller d'Odrimont-Lierneux. Il est nommé définitivement le 2.9.1895.

Lors de sa nomination, M Muller donna classe pendant les vacances pour rattraper le temps perdu par le sieur Crahay.

Il obtint une indemnisation pour ces prestations. En 1896 des écoles d'adultes furent instaurées par M Muller, classes qui obtinrent un grand succès.

M Muller partit en 1912. Il était nommé inspecteur de l'enseignement à St Trond.

## 3° A l'époque de Mr Léon Janssen. (Chef d'école à Hombourg de 1912 à 1948)

M Muller fut remplacé par un hombourgeois, M Léon Janssen.

Mlle Cassalette, qui épousa Mr Neycken en 1912, fut admise à la retraite en 1925. Elle était remplacée par Mlle Boland de Dison.

Au cours de cette année, le nombre d'élèves ayant augmenté, le conseil communal nommera une seconde institutrice, Mlle Lorquet de Dison. Elle enseigna au 1<sup>er</sup> degré mixte. Sa classe fut logée dans le local occupé auparavant par l'école des filles.

Les degrés moyen et supérieur filles furent installés dans la salle de mariage à la maison communale.

Depuis 1919, l'administration communale avait pris la décision importante de remplacer l'allemand, langue véhiculaire, par le français. Avant la guerre 14-18, l'enseignement se donnait en allemand dans les deux premières années avec environ une heure de français par semaine. En 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années d'études, l'enseignement du français était déjà un peu plus étendu et en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>, l'arithmétique, la géographie, l'histoire étaient donnés en français tandis qu'on enseignait la grammaire allemande et française, la dernière langue en quantité moindre.

C'est ainsi que les institutrices nommées en 1925 devaient avoir des connaissances de la langue allemande, mais l'administration communale leur défendait d'enseigner dans cette langue.



Sur cette photo de la classe de M L Janssen en 1919, (fournie par Alain XHONNEUX), on compte 37 élèves garçons photographiés à l'endroit où les photos de classes ont toujours été réalisées dans la cour de l'école, avec les portraits du Roi Albert et de la Reine Elisabeth et un panneau sur lequel on peut lire :

« Hombourg le 10-/3.1919. Note village fut un des premiers à être envahi le matin du 4 août 1914 par les hordes barbares. Le jeudi 6, un homme sans défense est fusillé. Plusieurs personnes sont atteintes par les balles des Allemands. Presque tous les habitants se sauvèrent en Hollande. Le vendredi à 6h1/2 du matin, l'instituteur, sa famille, le prêtre, sont jetés dehors, tandis que leurs maisons sont pillées et dévastées. La semaine suivante, les 20 personnes restant au village sont enfermées la nuit à l'église pendant que 5 à 600 soldats pillent leurs habitations. D'autres sont mises dans les caves, maltraitées, menacées et traînées à coup de crosse de fusil jusqu'au village. N'oublions jamais. Vivent le Roi et nos soldats »

En 1930, le nombre d'enfants en âge d'école ayant encore augmenté, une 4<sup>ème</sup> classe primaire fut créée. La titulaire de cette classe devient Mlle Radermecker, une hombourgeoise. Sa classe fut installée dans l'ancienne maison communale, dans les places occupées par l'épicerie et le café, devenus libres entretemps.

Mlle Radermecker s'était déjà présente en 1925 mais n'avait obtenu que 3 voix jous ; les 6 voix brices allèrent à Mlle Lorquet.

En 1936, la commune ajouta 2 ailes (sans étage) au bâtiment construit en 1870. Ces deux ailes servirent de locaux scolaires modernes avec grandes baies vitrées. On y installa le premier degré et la 3<sup>ème</sup> année d'études, d'un côté les garçons et de l'autre les filles.



Une des 2 nouvelles annexes de 1936 coté « filles »)

## 5 A l'époque de M. Marcel Xhonneux. (Chef d'école de 1948 à 1975)

En 1948, Mr L Janssen fut admis à la retraite et remplacé par M Mr.Xhonneux comme chef d'école En 1950, le nombre d'enfants en âge d'école était au plus bas (35 garçons et 30 filles car peu de naissances pendant la guerre)

En 1955, l'inspection scolaire suggère la création d'une école gardienne. Toutefois, il y avait un problème : comment amener les enfants à l'école pour certains habitants des hameaux assez éloignés du centre ?

Un comité des parents fut créé à l'initiative de la Ligue des Familles nombreuses. Un service d'autobus fut organisé. Un taximan (Mr Nélis) fit l'acquisition d'un petit bus et les autorisations pour l'organisation furent obtenues.

Le tarif du transport par bus était fixé comme suit : « 1100 frs pour un enfant, 1600 pour 2, 2100 pour 3, 2600 pour 4, 2500 pour 5 et ce pour 10 mois et quelle que soit la distance de l'école ».

En 1937, Monsieur Marcel Xhonneux, de Plombières (Hombourg) remplace Mlle Radermecker, qui quitte la localité par suite de mariage.

Mr.Xhonneux fut mobilisé en 1939-40 et remplacé par un intérimaire, Mlle Moxhet d'Aubel. Elle avait habité Hombourg pendant 17 ans où son père était chef de station.

En 1940, lors de l'annexion, de la commune à l'Allemagne, Mr Janssen s'installa à Aubel où il fut occupé au service du ravitaillement. Mr. Xhonneux s'installa à Stembert et enseigna à Verviers. Mme Closset (Mlle Boland) vécut à Verviers et fut occupée au service de l'inspection scolaire, pendant un certain temps et pendant une période, elle enseigna dans différentes classes. Ils étaient rentrés à Hombourg après l'évacuation et la démobilisation mais n'avaient pas voulu enseigner pour les Allemands. Mme Kohl-Lorquet n'était pas rentrée et s'installa à Dison où elle fut occupée à l'administration communale, service du chômage et à la recette communale par la suite.

A la libération, en 1944, le personnel enseignant revint au village où il se trouve devant une lourde tâche : ils trouvèrent des enfants qui durant toute la guerre avaient fréquenté l'école allemande tenue par du personnel enseignant allemand qui usa de tous les stratagèmes possibles et imaginables pour essayer d'inculquer l'esprit hitlérien à ses élèves. Efforts vains, certains ordres ne furent jamais exécutés. Ce furent 4 ans de désobéissance, de conspiration. Les enfants étaient bien entendu encouragés et soutenus par leurs parents. Les enfants n'avaient pour ainsi dire rien appris.

Les classes ne purent reprendre qu'en mai 1945, les locaux étant occupés par les Américains.

L'ouverture de cette classe eut lieu après les vacances de Pâques 1955. Elle était gérée par Mme Sidonie Liégeois de Herve. Il y avait 27 enfants de 3 à 5 ans.

La classe occupait un local provisoire dans une pièce de la maison du cantonnier Mr. Joseph Roorda, sur la place derrière l'église.

Le bâtiment était la propriété de la commune. Un petit préau pour la récréation fut aménagé sur la place (clôture en treillis). La classe y resta 7 ans.

Depuis que Mr. Xhonneux est devenu chef d'école (1948) ce dernier fut remplacé en nombre par Mr Guy Chanteux de Liège qui partit en 1958, étant nommé chef d'école à Plombières-Hombourg. (1)

Il fut remplacé par Mr Yvan Hagelstein de Plombières-Hombourg. (2)



Sur cette photo de mai 1958, on voit les élèves de la classe de Mr Chanteux orphelins de leur instituteur, absent de la photo car fraîchement parti à Plombières.



La nouvelle école gardienne de 1962 (bâtiment sans la salle de psychomotricité bâtie beaucoup plus tard.)

En 1958 également, Madame Kohl-Lorquet fut admise à la retraite et remplacée par Mlle Mariette Meessen de Plombières-Hombourg.

En 1962 une nouvelle école gardienne fut construite. Elle comprend une salle de classe et une salle de jeu qui sert de réfectoire aux enfants dînant à l'école.

A la même époque, une surveillance est organisée pendant l'intervalle de midi.

En 1964, beaucoup d'événements : Le chauffage central est installé dans toutes les classes (3)

Madame Closset prend sa retraite. On fusionne les écoles. Les classes deviennent toutes mixtes (4) et Mr Xhonneux est nommé chef d'école.

Mlle Marie Herwats de Hombourg remplace Mme Closset en nombre.

Depuis lors, tout marche comme sur des roulettes.

Alors qu'auparavant il y avait continuellement des tiraillements entre le personnel, l'école de Plombières ne vient plus enlever des élèves à Hombourg, ce qui se pratiquait avant très souvent . (5)

L'administration communale ne reçoit plus de réclamations ou demandes saugrenues de la part de certains membres du personnel. Enfin tout est pour le mieux (6) (7)

+ Hubert KOHL (écrit vers 1965)

(Extrait de « Notes historiques inédites sur Hombourg »)

(Les photos et les renvois ci-dessous ne sont pas de H. Kohl ( A.S.)

- 
- (1) Cette désignation de Mr Chanteux comme chef d'école à Plombières-Hombourg en mai 1958 fut le point de départ d'une véritable lutte entre l'école communale de Plombières-Hombourg (qui venait recruter des enfants partout à Hombourg) et l'école de Hombourg-Centre qui s'en plaignait à la commune.

Mr Chanteux allait chercher et ramener les enfants avec sa voiture personnelle. Cette lutte perdura de 1958 à 1964 ;

- (2) L'année suivante, durant son service militaire, il fut remplacé par une intérimaire, Mme Schmid, nièce de Mme Closset ;
- (3) Jusque-là, les classes étaient chauffées par de gros poêles au charbon situés au milieu de la classe pour bien répartir la chaleur.
- (4) Jusque 1964, les classes n'étaient pas mixtes, en tous cas à partir de la 4<sup>ème</sup> année. Durant l'année scolaire 1962-1963, Mme Closset avait toutefois été malade à plusieurs reprises pour une certaine durée et les filles furent alors plusieurs fois intégrées dans la classe de Mr. Xhonneux, ce qui permit aux autorités scolaires de se rendre compte que la mixité intégrale ne posait pas vraiment problème.

C'est toutefois à la pension de Mme Closset qu'elle fut généralisée et l'appartement de fonction de celle-ci fut transformé en classes)

- (5) C'est depuis lors que cessa le recrutement d'enfants de Hombourg vers l'école de Plombières-Hombourg, entamée en 1958.
- (6) Si les relations entre l'école de Hombourg et le clergé local furent toujours très cordiales et empreintes d'estime réciproque depuis la fin de la guerre scolaire, ce ne fut pas le cas durant un trimestre en 1960. Le curé Brecht était malade et alité tandis qu'il se voyait remplacé par des missionnaires revenant du Congo et plus ou moins marqués par les événements de la-bas. Deux figures sont restées dans les mémoires. Les R.P. Crosset et Kreit. Ce dernier n'avait manifestement pas réalisé que l'école était communale et non pas une école libre confessionnelle. Il faisait durer le catéchisme après la messe matinale un peu plus longtemps que l'horaire fixé entre l'autorité scolaire et le curé Brecht. Mr Xhonneux demanda aux enfants de rappeler au Père Kreit l'heure où les enfants doivent être à l'école. Entendant cette remarque, le R.P. Kreit leur répondit que M Xhonneux n'avait rien à dire et fit durer le catéchisme encore un peu plus longtemps puis envoya les enfants à l'école. Ceux-ci se plaignaient qu'ils allaient être réprimandés par Mr. Xhonneux à l'école. Le R.P. Kreit les rassura et ajouta qu'il veillerait à ce qu'ils n'aient pas de réprimande.

Les enfants arrivèrent à l'école et expliquèrent à M Xhonneux ce qu'avait dit le R.P. Kreit. Environ un quart d'heure plus tard, alors que les enfants faisaient un exercice, brusquement la porte de la classe s'ouvrit (sans frapper) et le R.P. Kreit apparut, fit un tour de la classe en silence, tel un surveillant pendant une interro. Mr. Xhonneux assis à son pupitre était sidéré, pétrifié même. Le R.P.Kreit reparti comme il était venu sans piper mot.

Le dimanche suivant, comme le R.P. Kreit avait sélectionné, parmi les enfants se rendant à la communion, ceux qui, à son gré, méritaient la communion en la refusant aux autres, les membres de la fabrique de Hombourg intervinrent à l'église pour raisonner le RP Kreit mais rien n'y fit.

Dans le courant de l'après-midi ils se rendirent chez le Doyen V. Schoonbroodt à Montzen qui exigea que le RP Kreit s'en aille. Le lundi il avait disparu.

- (7) M Marcel Xhonneux prit sa retraite de chef d'école en 1975 à la veille de la fusion des communes et fut remplacé dans cette fonction par M Yvan Hagelstein.

# Une centenaire éphémère rue de Lattenheuer à Hombourg

Ce 6 juin 2021, Madame Anne-Marie (Angeline) Loozen, veuve de Monsieur Julien Dessouroux, a atteint l'âge vénérable de 100 ans. (1)

Les habitants de la rue de Lattenheuer ont marqué ce jubilé par le placement d'une bâche de félicitations dans son jardin au carrefour de Lattenheuer la veille de son centenaire.



Née à Slenaken le 6 juin 1921, elle épousa M Julien Dessouroux et la nationalité belge par mariage.

Ils habitèrent tout au long de leur carrière d'agriculteurs au hameau de Lattenheuer à Hombourg (où elle était toujours domiciliée à son décès) et eurent deux filles Angèle et Alice mais cette dernière décéda dans la fleur de l'âge.

Angeline Dessouroux-Loozen était jadis connue pour confectionner dans la contrée de fins mets succulents lors de fêtes de communions ou de mariage car elle avait ce hobby de cheffe-cuisinière de talent.

La jubilaire encore en bonne santé jusque fin mai 2021 s'est toutefois malencontreusement cassé le col du fémur dans une chute le 29 mai dernier et, après un cours séjour à la clinique d'Hermalle puis au Mont Légia, se trouva alitée en convalescence chez sa fille Angèle à La Planck (Fouron-St-Martin).

La famille avait dès lors demandé aux autorités communales de Plombières d'ajourner la visite déjà programmée pour ce centenaire et, en attendant, elle a fêté ce 6 juin son centenaire en tout petit comité avec sa fille, son beau-fils ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Malheureusement très affaiblie après sa malencontreuse chute et toujours en convalescence chez sa fille à La Planck (Fouron-St-Martin), elle s'est éteinte ce vendredi 18 juin 2021, 12 jours après son centenaire.

Ses funérailles ont été célébrées en l'église de Plombières ce 22 juin avant que sa dépouille ne rejoigne celle de son défunt époux Julien Dessouroux au cimetière de Plombières où elle repose désormais.



Angéline comme l'appelait affectueusement tous ses voisins et amis avait gardé jusqu'à ses 100 ans une vivacité d'esprit remarquable, était toujours intéressée par le vécu de ses interlocuteurs.

Elle était aussi vaillante que discrète et ne comptait dans son quartier de Lattenheuer que des amis et admirateurs qui s'étonnaient de son rayonnement à un âge aussi avancé.

A.S.

(1) Nous n'avons pas pu retrouver dans nos archives d'autre centenaire à Hombourg auparavant

# FARINES LOCALES EN CIRCUIT COURT DIRECTEMENT AU DEPART DES MOULIN DU VAL-DIEU à HOMBOURG (rue Gulpen/Gulpenmeule 15)



Chacun peut désormais dès à présent acheter des farines de qualité directement au moulin à Hombourg.

Les farines produites au moulin à Hombourg situé rue Gulpen 15 à Hombourg (ancien Moulin Meyers) sont issues de l'**agriculture raisonnée en circuit court**.

En effet, le moulin travaille avec des agriculteurs régionaux qui livrent directement leurs céréales au moulin.

Les variétés de céréales sont choisies en collaboration avec eux. Celles-ci sont sélectionnées en fonction de leurs qualités technologiques et leurs capacités d'être cultivées dans le respect d'une agriculture raisonnée.

Ce projet est un projet à taille humaine, ce qui correspond aux valeurs des actionnaires.

Le but est de faire de la bonne farine avec du bon blé avec des cultivateurs bien connus avec qui les responsables du moulin échangent.

Dans ce moulin est pratiquée la **lutte intégrée** pour la lutte contre les nuisibles.

La philosophie est axée sur la **qualité** tout en respectant l'**environnement**.

L'entreprise a la capacité de produire sur le site de Gulpenmeule des **farines blanches, des farines**

**intégrales** ainsi que des **mélanges de farines et de graines**.

La gamme de farines panifiables vendues est proposée en fonction des produits, en **vrac** ou en **sacs de 25, 5 et 1 kg**.

Chacun peut directement **acheter** les farines blanches, grises, pains spéciaux et levures sur le site de Hombourg.

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h et le samedi de 8 à 12h

Benoit BROUWERS





# CALENDRIER DU 2<sup>ème</sup> semestre 2021

## (1). COMPTE TENU DES MESURES GOUVERNEMENTALES RELATIVES

A LA LUTTE CONTRE LA PANDEMIE DE COVID 19,

LESQUELLES PEUVENT EVOLUER DANS LE COURANT DU SEMESTRE.

LE CALENDRIER CI-DESSOUS EST PUBLIE SOUS RESERVE DE TOUTE MODIFICATION OU SUPPRESSION D'ACTIVITE CAUSEES OU INDUITES PAR CES MESURES. (CECI VAUT SURTOUT POUR LES ACTIVES AVEC REPAS QUI SONT LES PLUS MENACEES)

Ce calendrier est dès lors surtout une réservation de dates pour les activités.

## Juillet

24, 25, 26 et 26 juillet

KERMESSE ANNUALE voir programme détaillé à la p 1

samedi 31 juillet gare de Hombourg

Spectacle de pin up, (Body Positive), repas, photos.

## Aout

dimanche 1<sup>er</sup> aout gare de Hombourg

Balades en oldtimer, repas traiteur, visite de l'ancienne gare, verre de l'amitié, réservations obligatoire [cf3fhombourg@gmail.com](mailto:cf3fhombourg@gmail.com) pour le 25 juillet

dimanche 15 aout salle St Brice 11h45

Barbecue annuel de l'A.C. Hombourg

## Septembre

Dimanche 5 septembre

Relance patros

samedi 11 et dimanche 12 Circuit de Geheut

AUTOCROSS du Cross Forever

Dimanche 12 septembre

10h30 Professions de foi (report du 2 mai)

Dimanche 18 septembre

Premières communions 2021 (report du 9 mai)

Vendredi

Salle St Brice

Le souper ou ( ? ) de l'OCP Entité de Plombières ?

dimanche 25

salle St Brice

diner Alteo ) ?

## Octobre

Vendredi 1

Salle St Joseph

souper moules de la R Harmonie St Joseph (voir (1))

Vend. 15, sam 16 activité des anciens du patro (Patrovioux)(1)

Dimanche 17 Journée JRC (programme encore à fixer

A 19h 30 43<sup>ème</sup> Cortège aux flambeaux, messe à la croix

Vendredi 22, sam 23 dim 24

Week-end JRC(1)

## Novembre

vendredi 5, buvette AC (date à confirmer) (1)

Souper du Teleservice ?

Dimanche 7, 10h20 à la plaque commémorative

Relais Sacré,(1) 10h40 Messe pour les victimes des deux guerres

Mercredi 10 SOUPER ANNUEL de la CHORALE (Brasserie Grain d'Orge) org. Chorale Ste Cécile ( ? )(1)

Samedi 6 dim 7 Journée des animateurs DES PATROS. ( ? )(1)

jeudi 11 Pressage de la pomme chez Codéart

(organisation Codeart et Rema Burundi) ?(1)

Dimanche 14 Grand-Messe Fête patronale de St Brice

Suivie du Te Deum de la Fête du Roi (RHUM)

Vendr 12, sam 13, dim 14 Salle St Joseph

Exposition ornithologique du Colibri ?(1)

Vendredi 19 19h

Salle St Joseph

Souper spaghetti & St Nicolas du football ?(1)

Samedi 20 19h

Salle St Brice

Soirée annuelle des parents (Patros)

Dimanche 21 10h30 Fête patronale de Ste Cécile à

l'église, animée par la Chorale Ste Cécile

## Décembre

Samedi 11(20h) Salle St Brice(1)

Concert annuel de la Royale Harmonie Union Musicale dim 12(15h)(1) Concert bis de la R. Harmonie Union Musicale.

vendredi 24

18h église

Messe de la veillée de Noel avec crèche vivante,, et verre de l'amitié du S.I. Hombourg

## INAUGURATION DU RAVEL AUBEL-HOMBOURG CHEVAL BLANC - 3 BORNES



Ce 2 juillet a eu lieu officiellement l'inauguration du RAVEL en tarmac et en grès schisteux d'Aubel à la rue de la Station à Hombourg et depuis le lieu-dit Cheval-Blanc aux 3 Bornes, par le Ministre Henry et la bourgmestre de Plombières. (Le tronçon intermédiaire avait déjà été inauguré voici 2 ans)

Hombourg se trouve désormais au bord de la liaison cycliste continue de Trondheim (nord de la Norvège) à Saint-Jacques de Compostelle (Espagne) soit 5100 km)

Cette liaison est désormais achevée chez nous et très fréquentée sur toute sa longueur par un public qui apprécie.

L'ensemble des travaux du RAVEL Pays de Herve représente 8.000.000 € d'investissements réalisés en 5 ans avec une large participation de la Région wallonne, une participation européenne (Interreg) depuis le Cheval-Blanc et une petite participation communale.

(Voir les Journaux La Meuse Verviers et L'Avenir Verviers des 1<sup>er</sup> et 2 juillet.

## QR CODE ET VIDEO POUR LE REMEMBER MUSEUM : UNE ŒUVRE DE PERENNISATION HISTORIQUE DE GRANDE AMPLEUR

Le Hombourgeois Vincent Johnen a immortalisé les histoires du Remember Museum à Les Bédolles-Clermont (Marcel Schmetz et son épouse Mathilde Meeuwissen, une ancienne Hombourgeoise) grâce à de petites vidéos.

*« J'ai découvert le Remember Museum il y a trois ans, lors d'une visite avec le Kiwanis Welkenraedt-Trois Frontières. Au-delà de la qualité des pièces exposées, j'ai trouvé que les histoires de ces objets se devaient d'être sauvées. On ne s'attend pas à un musée d'une telle richesse, d'une telle ampleur », (Vincent Johnen. -)*

*code, que les visiteurs peuvent scanner avec leur propre Smartphone pour entendre les vidéos avec leurs écouteurs.*

*« On a arrêté le tournage pendant 15 jours car Mathilde devait écrire 600 lettres », sourit Vincent Johnen.*

### Comment ça marche ?

Vincent Johnen a filmé plus de 300 sujets, suivi Marcel et Mathilde pour 400 heures de tournage en octobre et novembre. Montage, traduction, finalisation des QR codes... Tout fut achevé il y a quelques jours. *« L'idée, c'est que les gens scannent le QR code pour avoir des informations sur l'objet qu'ils regardent (pas de regarder le GSM). Il y a une quinzaine de QR code, et chacun contient une liste de clips qui vont d'une à dix minutes (on peut toujours aller en avant ou en arrière sur la vidéo). Le wifi a été installé partout pour les visiteurs... Et il y aura toujours un accueil, car les visites guidées continueront comme avant ! Enfin, on a une télévision (bientôt une seconde) où les vidéos défileront en boucle »,* conclut Vincent Johnen, qui signale aussi que la vidéo est disponible sur la page Facebook du Remember Museum et bientôt sur le site <https://www.remembermuseum.be/fr/node/118>



(Photo Philippe Labeye, L'Avenir)

L'intérêt de la démarche était de préserver les mémoires, celles *« des hommes et des femmes, civils et militaires, qui ont tant fait pour notre liberté »*, assure Mathilde Schmetz grâce au QR

Cette année, **inscriptions en ligne...**  
à l'aide du **QR-Code** ou du **lien** ci-dessous.

Scannez ce QR-Code avec votre smartphone  
et remplissez le **formulaire**. Le tour est joué !



Recopiez **ce lien** dans un navigateur Web  
et complétez le formulaire en ligne.

<https://vu.fr/ow9w>



- **Attention**, n'oubliez pas d'inscrire votre adresse **e-mail**, car c'est par cette voie que vous recevrez le **justificatif** à remettre auprès de votre mutuelle.
- **Attention encore**, ce justificatif vous sera remis **après paiement** de la cotisation.
- Date limite pour le versement, le **15/10/2021** !

Suivez-nous sur Facebook  
**La Flèche Bleue**



Edit. resp. : **La Flèche bleue** - C/O LAMBIET-STASSEN - Rue de Rémersdael, 39 - 4852 **HOMBOURG**



# HOMBOURG LA FLECHE BLEUE

## Saison 2021-2022



*Parce que bouger c'est bon pour la santé !*

Le club de gym vous présente  
son **programme**

Toutes les **infos** à l'intérieur !



## REPRISE DE LA SAISON DE GYMNASTIQUE 2021-2022

Date de la **fête de gym** : Samedi **12/03/2022**

(Voir article détaillé de 3 pages dans l'Avenir Verviers du 29 juin 2021)

N°Cours	Section	Jour	Heures	Prix	Monitrice	1er cours
1	Psychomotricité 1. Mat (2018)	mercredi / Ecole Hombourg	16h30 à 17h30	65	Camille D	08-septembre
2	Psychomotricité 2. Mat (2017)	mercredi / Ecole Hombourg	15h30 à 16h30	75	Camille D	08-septembre
3	Gym 3. Mat (2016)	mercredi / Ecole Hombourg	14h15 à 15h30	85	Camille D	08-septembre
4	Gym 1. Prim (2015)	mercredi / Ecole Hombourg	13h00 à 14h15	85	Camille D	08-septembre
5	Gym 2. Prim (2014)	mercredi / Cercle Hombourg	13h30 à 15h00	85	Camille B	08-septembre
6	Gym 4. Prim (2012)	mercredi / Cercle Hombourg	15h00 à 16h30	85	Camille B	08-septembre
7	Gym 5. + 6. Prim (2010-2011)	samedi / Cercle Hombourg	9h00 à 10h30	85	Julie B	11-septembre
8	Gym 3. Prim (2013)	mercredi / Cercle Hombourg	18h00 à 19h30	85	Eva M.	08-septembre
9	Multisports secondaires	mercredi / Cercle Hombourg	16h30 à 18h00	85	Camille B.	08-septembre
10	Pré compétition	dimanche / CercleHombourg	10h30 à 12h00	50	Chloé B	12-septembre
11	Init. Danse 3. Mat + 1. + 2. Pri	samedi / Ecole Hombourg	9h00 à 10h30	75	Debbie	11-septembre
12	Danse 3. + 4. Prim	samedi / Ecole Hombourg	10h30 à 12h00	85	Debbie	11-septembre
13	Ragga girly à-p-d 10 ans	mercredi / Ecole Hombourg	18h00 à 19h30	100	Jennifer	08-septembre
14	Body in form - cardio Adultes	lundi ou jeudi /Ecole Hombourg	19h30 à 21h00	100	Camille B	06-septembre
15	Tumbling 2. à 6. Prim (2 ans de gym)	lundi & jeudi / Cercle Hombourg	18h00 à 19h30	120	Chloé B	06-septembre

A condition d'exercer **2 cours par enfant**, - **20€ sur le total**.

● Intervention **Mutuelle** 40€ dès réception du paiement.

Numéro de compte: **BE27 0689 3804 3173** avant le **15/10/2021**.

● Dès 3 enfants à charge (6 à 18 ans), intervention de la

Communication : **Numéro(s)** du/des cours + **Nom Prénom** du gymnaste

commune (**chèque sport** 40€) - Infos 087/78.91.57